

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT.

DECRET

N°D/2002/ 078 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATIONS DANS L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ;

- VU La Loi Fondamentale ;
- VU L'Ordonnance N° 116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;
- VU La Loi N°L//94/002/CTRN, modifiant et complétant l'Ordonnance l'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;
- VU Le Decret N°D/94/002 du 26 Janvier 1994, nommant un Grand Officier de l'Ordre National du Mérite ;
- VU Le Decret N°D/94/003 du 26 Janvier 1994, nommant le Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

DECRETE

ARTICLE 1^{ER} En reconnaissance de services éminents rendus à la République de Guinée, des membres du personnel d'encadrement de la Caisse Primaire d'Assurance maladie du MORBIHAN (France) bénéficient de distinctions honorifiques dans l'ORDRE NATIONAL DU MERITE ainsi qu'il suit :

COMMANDEUR

Monsieur JAFFRE DIDIER
Président du Conseil d'Administration

OFFICIER

Monsieur AZGAG MOHAMED
Directeur de la Caisse Primaire

2.

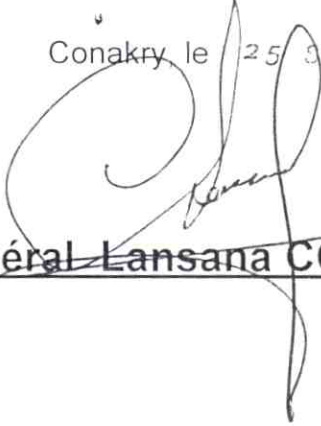
CHEVALIERS

1- Monsieur LE BELIER GERARD
Directeur des Services à la clientèle

2- Monsieur JALU MICHEL
Responsable du Service Coordination Solidarité Santé.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 25 SEPTEMBRE 2002


Général Lansana CONTE